

# FORMATION GHN - 2019

« Je crée ou je reprends une entreprise ?  
Pour réussir mon projet, je prends le temps de me former ! »

## Création / Reprise d'entreprise équestre

Nos dispositifs de formation sont destinés à toute personne ayant un projet d'installation / création ou reprise d'un centre équestre ou écurie de propriétaire.



**Tarif : 500 €**  
**Repas inclus**

### Dates :

**Du 23/09/2019 au 30/12/2019**

(Inscription avant le 20/09/2019)

1 journée à distance et 3 jours de présentiel.

### Formateurs :

**Marine VERMANDER** : Juriste / Fiscalité, droit rural, droit des sociétés et droit équin.

**Carol-Anne PICHARD** : Juriste / Gestion des Ressources Humaines et droit équin.

**Pierre-Antoine TRESSOS** - Juriste / Gestion des Ressources Humaines, droit équin, droit du sport et droit public.

**Clémence PONTOIS** : Comptable / Gestion comptable, fiscale.

### Programme :

#### **Module 1** : à distance

De l'idée au projet :

- Identifier les motivations et les différentes étapes de création ou reprise d'entreprise équestre
- Réaliser une étude de projet

#### **Module 2** : 1 journée - Lamotte-Beuvron

Les points clés des aspects juridiques et fiscaux :

- Comprendre les différents régimes fiscaux, sociaux et juridiques du fonctionnement d'une entreprise équestre
- ...

#### **Module 3** : 1 journée - Lamotte-Beuvron

Les points clés des aspects juridiques et réglementaires :

- Appréhender la réglementation liée aux chevaux, à l'accueil de public, à la pratique d'une activité sportive.
- Connaître les notions essentielles du futur employeur
- ...

#### **Module 4** : 1 journée - Lamotte-Beuvron

Les points clés de l'étude financière et de la gestion financière :

- S'initier à la comptabilité des centres équestres
- Vérifier que son projet est financièrement viable
- ...

**Renseignements** : Camille AMOS – service formation du GHN

12 avenue de la république, 41600, LAMOTTE-BEUVRON

[formations@ghn.com.fr](mailto:formations@ghn.com.fr) / 02 54 83 02 02



Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro **24 41 01244 41** auprès du préfet

